

## Talensac

# Les travaux de contournement du bourg ont enfin démarré

Des années qu'elle était attendue ! La déviation entre dans sa phase de réalisation. Les travaux ont démarré sur la route de Cintré.

### 5 500 véhicules par jour

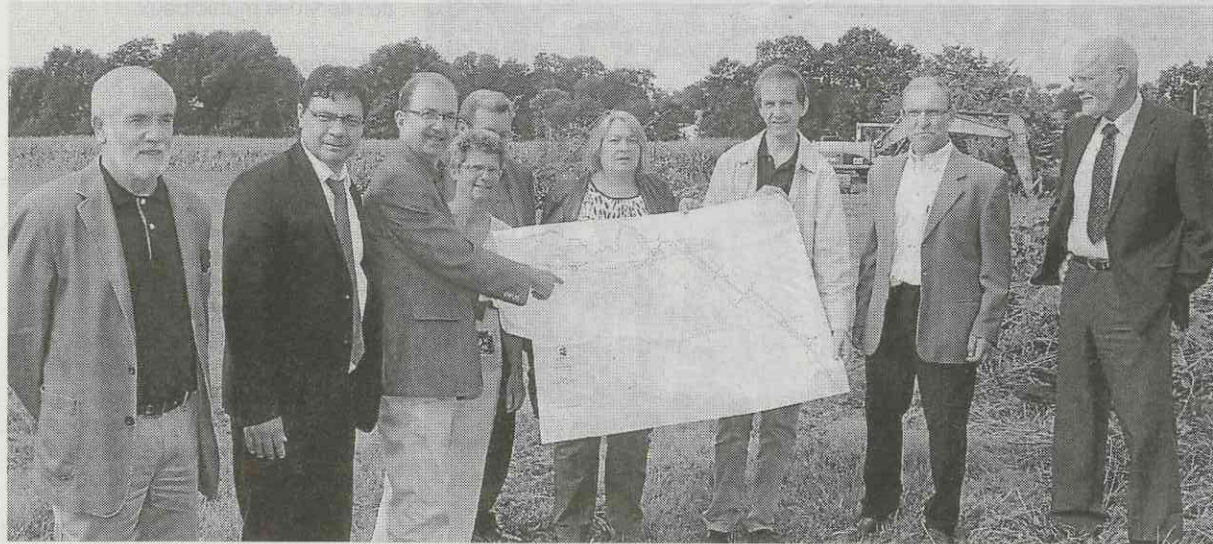
Chaque jour, 5 500 voitures et camions traversent le bourg, entre la RN12 au Nord et la RN24 au Sud. Sur cette liaison très fréquentée, Bédée et Montfort-sur-Meu ont déjà été déviées. Ne restait plus que Talensac. L'objectif est de rendre un cadre de vie plus agréable et plus sécurisé aux habitants et riverains. De plus, cette déviation va permettre aux automobilistes et chauffeurs d'emprunter un itinéraire plus sûr et plus confortable.

### Une déviation de 2,8 km

Le tracé de la déviation passe à l'est du bourg, sur 2,8 km. Il n'y a aucun pas d'accès direct à la déviation mais on pourra y accéder via un demi-échangeur côté Nord (route de Montfort-sur-Meu), un giratoire avec la route de Cintré (RD35) et un carrefour en T pour raccorder la route de Breteil à la nouvelle voie. La route communale entre le bourg et Breteil passera sous la déviation. Les piétons et les cyclos pourront emprunter un aménagement sécurisé entre le « Champ Picot » et le bourg, le long de la RD62, avant de rejoindre l'itinéraire actuel.

### Des écrans antibruit

Afin de réduire les nuisances sonores, des écrans antibruit vont être installés entre la Métairie du Chatelier et la route de Breteil. Un autre élé-



Hier vendredi, les élus étaient présents pour le lancement officiel du chantier de la déviation, entre la RN 12 et la RN 24.

ment du volet environnemental est la construction de trois ouvrages dans le remblai de la déviation pour laisser passer l'eau en cas de crue, sans faire barrage et préserver la zone naturelle des étangs du Meu. Un pont permettra aux piétons d'accéder aux étangs.

### Mise en service en 2016

Les travaux engagés consistent dans un premier temps à préparer le chantier : dérivation du ruisseau de la Barillais pour la réalisation future du giratoire, décaissement des terrains et

création de zones humides, réalisation des voies d'accès à la Métairie du Chatelier et à la station d'épuration, travaux de terrassement préparatoires à la construction des ponts de l'Ouchette et du Chatelier. « Ces travaux permettront d'engager le terrassement général en 2015 en apportant une gêne minimale aux riverains, l'ensemble des rétablissements de communication ayant été réalisés », souligne le conseil général. La mise en service de la déviation est prévue au printemps 2016.

### 8 millions d'euros

Le coût total de l'opération est de 8 millions d'euros, intégralement à charge du conseil général. Christophe Martins, vice-président du conseil général, souligne toutefois que l'appui de Joseph Le Lez et de la communauté de communes de Montfort ont été nécessaires pour lancer la démarche...

Pascale LE GUILLOU.

Lire aussi en page Ille-et-Vilaine.